

Image not found or type unknown



Coefficient et denomination

Par **MAROLIV**, le **31/07/2009** à **09:15**

Bonjour,
Je vous serais reconnaissante de me faire savoir si, à la suite d'un changement de coefficient sans changer la dénomination de l'emploi, sur le bulletin de paie, c'est le coefficient qui prime ou la dénomination, car évidemment il y a une grosse différence quant à l'application de la Convention Collective c'est à dire sur le montant du salaire à prendre en compte.
MERCI de vos réponses

Par **Visiteur**, le **31/07/2009** à **15:05**

bonjour,
il faudrait savoir quelle est l'origine de ce changement de coefficient ?